

DÉTARTRAEX

DÉTARTRANT SURPUISSANT DÉSINFECTANT



• DESCRIPTION

Détartre, nettoie et désinfecte les cuvettes de WC. La mousse super active agit rapidement sur le calcaire, le tartre, la rouille et d'autres dépôts. Agit rapidement. Restitue l'éclat d'origine de l'émail et est sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'emploi. Conforme à la norme bactéricide EN 1276 à 20°C, en conditions de saleté, à l'état pur, pour un temps de contact de 5 minutes.

- + Idéal sanitaires très entartrés
- + Mousse super active
- + Élimine les traces de rouille
- + Bactéricide : EN 1276

• MODE D'EMPLOI

Appliquer pur sur les parois, le rebord intérieur et le fond de la cuvette. Laisser agir 5 à 10 min. Brosser puis tirer la chasse d'eau. Renouveler l'opération si nécessaire. La quantité de produit par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m².

• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : incolore
- Odeur : acide
- pH à l'état pur : < 1
- Densité à 20°C : 1,055 ± 0,005
- Solubilité : totale dans l'eau

• RECOMMANDATIONS

Utiliser les biocides avec précaution. Consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité sur www.aexalt.net et www.quickfds.com. BIOCIDE TP 2. Préparation liquide prête à l'emploi à effet curatif - substance active biocide : chlorure de didécylidiméthylammonium (n° CAS 7173-1-5) : 0,035% (m/m).

Fermer l'emballage après utilisation. En cas de contact avec des surfaces autres que l'émail, rincer abondamment à l'eau tout de suite. Ne pas utiliser sur des surfaces chromées et des surfaces émaillées abîmées. Ne pas mélanger à d'autres produits. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. Stocker le produit dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30 °C. L'emballage, vide ou contenant encore du produit, doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Consulter le centre antipoison le plus proche. Numéro d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59.

Étiquetage : DANGER, SGH05

DANGEREUX

Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.

INFOS LOGISTIQUES

- Réf : DM042

Bidon 1 litre
Carton de 12

- Réf : DM043

Aérosol 1000 ml (750 net)
Carton de 12

Code douane
38249045

Transport ADR

Non soumis

Soumis